**Description des postes de direction dans les sections**

*\*Les postes suivis d’un astérisque doivent se soumettre au processus annuel de conformité des sections*

**Président/Présidente\*** – Le président ou la présidente est le principal représentant élu de la section; il ou elle préside toutes les réunions et est membre d’office de tous les comités mis sur pied par la section.

**Président élu/Présidente élue\*** – Le président élu ou la présidente élue (ou président désigné/présidente désignée) détient l’autorité et assume toutes les fonctions du président ou de la présidente en son absence. Dans la plupart des cas, cette personne deviendra le prochain président ou la prochaine présidente.

**Récipiendaire des chèques\*** – La personne titulaire de ce poste reçoit chaque mois les chèques de remboursement des droits d’adhésion et les rapports mensuels connexes du siège international de l’Association. Si la section a opté pour le dépôt direct, cette personne reçoit uniquement les rapports.

**Responsable de l’effectif (ou responsable de l’adhésion)\*** – Le ou la responsable de l’effectif a, entre autres, la responsabilité de produire les statistiques de fin d’année de la section relativement à l’effectif. Son rôle consiste à susciter un intérêt envers les processus de recrutement et de maintien des effectifs, à proposer des affectations bénévoles intéressantes et à trouver des méthodes afin d’atteindre les objectifs de la section.

**Secrétaire\*** – Le ou la secrétaire prépare et distribue le procès-verbal de toutes les réunions de la section et du conseil d’administration, prépare et transmet aux agences appropriées tous les rapports nécessaires pour maintenir en vigueur le statut de la section à titre de société constituée, fournit la preuve de personnalité morale au siège international dans le cadre du processus annuel de conformité et prépare toute la correspondance à la demande du président/de la présidente et du conseil d’administration.

**Trésorier/Trésorière\*** – Le trésorier ou la trésorière est responsable des finances de la section et assume la responsabilité légale de tous les fonds, comme il est décrit dans les règlements administratifs de la section.

**Administrateur/Administratrice de la section** – L’administrateur ou l’administratrice de la section assure la gestion générale, la gestion des bases de données et les services financiers et comptables. Cette personne fournit du soutien au conseil d’administration, aux comités, aux conférences et aux réunions. Ce poste varie d’une section à l’autre.

**Président sortant/Présidente sortante** – Le président sortant ou la présidente sortante prépare la liste des candidats et candidates pour tous les postes électifs, travaille en étroite collaboration avec les membres des comités pour assurer la diversité et veiller à ce qu’on choisisse les meilleures personnes qui ont posé leur candidature, et veille à fournir une copie de la liste des personnes qui ont été élues à l’ensemble des membres, conformément aux procédures de notification définies dans les règlements administratifs de la section.

**Responsable des prix et récompenses** – Le ou la responsable des prix et récompenses œuvre dans le but d’aider la section à obtenir divers prix et récompenses décernés par le siège international.

**Responsable de la Journée nationale de la philanthropie** – Le ou la responsable de la Journée nationale de la philanthropie (JNP) s’emploie à mettre sur pied un comité qui sera chargé de tous les aspects du programme annuel de la section lié à la JNP, dont les prix, les commandites et la planification des événements.

**Responsable IDEA** – Le ou la responsable de l’inclusion, la diversité, l’équité et l’accès (IDEA) s’attache à mettre en œuvre et à surveiller les buts et les objectifs de la section en matière d’IDEA, de même qu’à faire en sorte que les principes d’inclusion, de diversité, d’équité et d’accès soient intégrés dans tous les aspects des activités de la section.

**Responsable du programme d’éducation** – Le ou la responsable du programme d’éducation travaille en collaboration avec un comité pour préparer un plan pour la prestation des programmes mensuels de la section et élaborer des programmes qui répondent aux besoins des membres et d’autres personnes de la communauté en matière d’éducation; cette personne se charge aussi de tenir des dossiers sur les programmes (description, conférenciers, participation, évaluation et revenu généré).

**Responsable des communications** – Le ou la responsable des communications dirige les activités visant à promouvoir la section, l’AFP, la philanthropie et la profession de collecte de fonds. Cette personne s’attache aussi à promouvoir efficacement, par divers moyens, les événements de la section auprès des membres, des non-membres, des médias et de la population.

**Responsable des relations gouvernementales** – Le ou la responsable des relations gouvernementales veille à informer les membres sur les questions de politique publique d’importance qui concernent la philanthropie et la collecte de fonds. Cette personne assure la liaison entre sa section, les autres sections de l’AFP et le comité des relations gouvernementales. Le ou la responsable des relations gouvernementales de chaque section reçoit automatiquement les mises à jour mensuelles de l’AFP concernant les politiques publiques, lesquelles informent les membres sur les nouveaux développements de nature législative ou réglementaire touchant la collecte de fonds et la philanthropie.

**Responsable du développement de la Fondation** – Le ou la responsable du développement de la Fondation assure la liaison entre la section et la Fondation pour la philanthropie de l’AFP. Son rôle principal consiste à informer les donateur.trice.s, à tisser des liens avec eux, à les solliciter et à les fidéliser dans le cadre de la campagne annuelle concertée de la Fondation et des sections.

**Responsable des bourses** – Le ou la responsable des bourses travaille avec un comité afin de promouvoir les bourses offertes par la section et le siège international auprès des membres. Cette personne assume la coordination de la Bourse Chamberlain accordée à la section.

**Responsable de la sensibilisation en matière d’éthique** – Le ou la responsable de la sensibilisation en matière d’éthique travaille avec un comité en vue de renseigner et de sensibiliser les membres et les autres professionnels au sujet du Code de déontologie.

**Responsable du mentorat** – Le ou la responsable du mentorat s’occupe de mettre sur pied un comité qui se chargera de jumeler des cadres aguerris à des membres qui font leurs premiers pas dans le domaine de la collecte de fonds, qui envisagent un changement de carrière ou qui veulent obtenir des conseils d’experts pour pouvoir offrir de l’aide et des services personnalisés, et ce, afin d’améliorer leurs connaissances et leurs compétences en tant que professionnel.le.s du développement.

**Responsable des jeunes professionnel.le.s** – Le ou la responsable des jeunes professionnel.le.s incite les jeunes professionnel.le.s à s’impliquer au sein de la section en organisant régulièrement des activités à leur intention, en travaillant en collaboration avec les responsables d’autres comités qui relèvent du conseil d’administration afin de planifier des programmes communs, en invitant les jeunes professionnel.le.s qui assistent aux réunions à s’exprimer et en encourageant les jeunes professionnel.le.s qui ne sont pas encore membres à le devenir en les informant au sujet de la catégorie d’adhésion « Jeune professionnel.le » offerte par l’entremise du siège international, des avantages d’être membre, des possibilités d’obtenir des bourses d’études ou de perfectionnement, etc.

**Webmestre** – Le ou la webmestre gère le site Web de la section et le met à jour avec les informations les plus récentes. Si votre section fait partie du programme de sites Web du siège international, toute personne inscrite comme webmestre pourra apporter des changements au site Web et recevra également des avis d’offres d’emploi à publier.